

Program of courses

1st Semester of 2022/2023

Master 2 – Semester 9

(5th year)

Table des matières

Programme	2
M97 P900 Projet d'architecture	2
M97 P901 Projet urbain participatif	4
M97 P902 Par delà la modernité	5
M97 P903 Formes tissus péri urbains	7
M97 P907 Architecture de l'habitation collective	8
M97 P904 Patrimoine(s) et mutations	11
M97 P905 Scénographie et architecture	13
M97 P906 Architecture et environnement	14
M97 P908 Paysage/s : la démarche paysagère pour le projet	16
M97 P909 Milieux habités-construire l'urbanité	18
M97 P911 Surélévation et restructuration du patrimoine	19
M97 P912 Ressources rurales	20
M97 P910 REEAC	22
M97 P914 Architecture, réhabilitation, transformation	25
M98PHSH Philosophie ou sociologie	3
M98PH901 Philosophie : fondements philosophique de la 'neuroarchitecture'	26
M98PH902 Philosophie: l'Analogie, une généalogie du projet	27
M98SH901 Sociologie : Hériter de la ville	29
M99CTA900 Construction, Ambiance	3
M99CTA901 Réglementation incendie/économie du projet	30
M99CTA902 Analyse du cycle de vie/intervention sur l'existant	31
M99DU Droit de l'Urbanisme	3
M99DU901 Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine	32
M99TEC Transition écologique	3
M99TEC901 Les Transitions écologiques : approches critiques	33

Programme Semestre 9 – Master 2 (5^{ème} année) – 2022/2023

Enseignement	Domaine	Groupes	Enseignants
M97 Projet d'architecture 11 ECTS	HMU Habiter les Mondes Urbains	P901 Projet urbain participatif et conception architecturale	WEBER Bendicht
		P902 Par-delà la Modernité. Détours en Asie. Oulan-Bator et Phnom Penh	BOUCHERON Olivier
		P903 Formes tissus péri urbains et projets résidentiels en région parisienne	GRIBE Gerald
		P907 - Architectures de l'habitation collective, penser et construire la transition	BELIN LEPINAY Perrine
	AS Art et Scénographie	P905 Scénographie et architecture, de l'œuvre au lieu	MAZLOUMAN Mahtab
	MTP	P906 Architecture et environnement	LIPSKY Florence
		P908 - Paysage/s : la démarche paysagère pour le projet architectural et urbain	LAPASSAT Agnes
		P909 Milieux habités-construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels	DANIEL LACOMBE Eric
	IEHM Inventer dans l'Existant : Héritage et Mutation	P904 Patrimoine(s) et mutations : un écoquartier en réhabilitation/reconversion	DEHAN Philippe
		P911 Surélévation et restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire	CHASLIN Olivier
		P912-Ressources rurales	DUJON Marc
	CCA Concevoir et construire l'architecture	P910 - REAAC-Recherches économiques appliquées à l'architecture contemporaine	GRISPELLO Carlo
		P914 Architecture, réhabilitation, transformation	POIRIER Vincent

Enseignement	Groupes	Enseignants
M98 PSHH Philosophie ou sociologie 2 ECTS	PH901 Philosophie 1: Fondements philosophiques de la « neuroarchitecture » : vers une nouvelle théorie architecturale ?	TUSCHER DOKIC Anne
	PH902 Philosophie 2: L'Analogie, une généalogie du projet	JAUPITRE Julie
	SH 901 Sociologie: Hériter de la ville - Pour une approche anthropologique du temps et des temporalités urbaines	DE BIASE Alessia ZANINI Piero
Enseignement	Groupes	Enseignants
M99 CTA Construction, Ambiance 3 ECTS	CTA901 Réglementation incendie/économie du projet	GAUBIN Franck
	CTA902 Analyse du cycle de vie/interventions sur l'existant	POIRIER Vincent
Enseignement	Groupes	Enseignants
M99 DU Droit de l'Urbanisme 1 ECTS	DU901 Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine	D'ORAZIO Anne
Enseignement	Groupes	Enseignants
M99 TEC Transition écologique 1 ECTS	TEC901 Les transitions écologiques : approches critiques	BRINGAND Flore HILAIRE Philippe HOESSLER Michel SZANTO Catherine

Projet d'architecture

A - HMU-P901 Projet urbain participatif et conception architecturale

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Weber

Autres enseignants : Mme Carlini, Mme Moimas, Mme Zetlaoui Leger

Objectifs pédagogiques

Les étudiants initiés aux fondamentaux du projet d'aménagement urbain et à la relation entre usage et conception architecturale trouvent dans cette unité un approfondissement d'outils théoriques et méthodologiques du projet de renouvellement d'espaces urbains. En lien avec les ambitions de la Chaire EFF&T expérimenter faire fabriquer & transmettre. La Preuve par 7 et l'économie circulaire de l'architecture (site de préfiguration: <http://chaire-effet.net/>), et en partage avec divers acteurs locaux, et il s'agit d'apprendre en faisant: en construisant puis en soumettant au débat citoyen une interrogation réciproque entre orientations stratégiques de développement urbain, et prises de position sous forme de propositions d'aménagement concrètes.

Contenu

En matière d'aménagement de l'espace nous trouvons aujourd'hui régulièrement l'injonction de donner la parole aux habitants, aux usagers, aux citoyens. Si de telles pratiques semblent plus répandues ailleurs, en France l'affirmation de la nécessité (notamment depuis loi SRU de 2000) contraste avec une réalité de cultures de la production de l'espace qui semblent encore largement s'y opposer. En questionnant les responsabilités spécifiques de l'architecte dans des processus de projet impliquant usagers, habitants et citoyens, cet enseignement vise à comprendre ces inerties, et à chercher, en situation, des leviers et possibilités concrètes pour faire évoluer les pratiques.

Sans renoncer à l'exigence d'une haute qualité de la conception architecturale et urbaine, l'enseignement vise à intégrer ce travail dans un processus d'urbanisme participatif; ceci en considérant comme visée subordonnée les valeurs-ressource des espaces pour le jeu d'actions et d'interactions des habitants. Pour approfondir ces questions, l'enseignement accorde une place prioritaire à une évaluation des situations d'usage de l'espace, puis l'analyse critique des situations et logiques d'action. Il invitera à des expérimentations participatives visant à co-construire le projet avec les habitants, des intentions initiales jusqu'aux différentes étapes de la réalisation, en alliant phases de programmation et de conception.

Plusieurs pistes de projet sont proposées dès le début notamment dans le cadre d'un partenariat avec le Ville de Gennevilliers, la Preuve par 7 et la SEM (Société d'économie mixte) en charge de l'aménagement du secteur de la Halle des Grésillons..

Les véritables enjeux et problématiques de projet émergeront des démarches entreprises sur site par les étudiants (observations, relevés, diagnostics, étapes de programmation et de conception) et donc potentiellement en résonance avec leurs propres préoccupations, présentes par exemple dans leur mémoire master.

Dans nos interventions et échanges nous aborderons plusieurs types de questions qui feront le lien avec la crise sanitaire en cours, ainsi qu'avec la crise économique à venir, y compris d'importantes questions de méthode qui se posent à l'heure actuelle aux étudiants qui souhaitent travailler en coopérant avec des habitants, usagers, associations, élus...

Un voyage d'étude de 3 jours sera organisé dans une ville européenne qui s'impose comme un lieu d'initiatives d'implication des habitants en matière de renouvellement urbain, avec des expériences aussi bien anciennes que récentes. Nous proposons un parcours d'étude parmi des processus de projets de renouvellement urbain récents donnant à réfléchir, en miroir de la situation française, sur un contexte de mise en œuvre de politiques, en considérant les cultures locales à la fois politiques, administratives, associatives et professionnelles.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50%, rendu final 50%. Sont évalués: la prise de responsabilité pour la démarche conduite, incluant une conscience des prises de risques ; la pertinence, rigueur et approfondissement des choix théoriques et méthodologiques ; l'adéquation à la situation de projet, habitabilité et constructibilité des dispositifs spatiaux proposés ; la clarté des présentations, l'écoute lors des échanges et capacité d'intégration des apports critiques.

Travaux requis

Sont demandés : travaux de terrain ; préparation et conduite d'échanges avec les divers acteurs locaux ; développement d'analyses, de projets exploratoires puis de projet test ; formulations régulièrement renouvelées de problématiques de projet dont celle, émergente, du PFE. En ce sens un enseignement « préparation du PFE » partiellement mutualisé accompagne les différentes étapes de travail.

Projet d'architecture

A - HMU-P902 Par-delà la Modernité. Détours en Asie. Oulan-Bator et Phnom Penh

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Boucheron

Autres enseignants : M. Eyraud, Mme Meron, Mme de Biase

Objectifs pédagogiques

PAR-DELÀ LA MODERNITÉ (PDLM) - DÉTOUR EN ASIE: Oulan-Bator et Phnom Penh

Cette unité de projet approfondi est associée aux ateliers internationaux Oulan-Bator (qui se déroulera en septembre 2022) et Phnom Penh (qui se déroulera en février 2023)

Elle précède et anticipe l'encadrement de diplômes de l'unité PFE02, PDLM - Retour d'Asie.

Cette association permet de confronter les étudiants à une situation urbaine extra-européenne unique en mettant en place un véritable travail de terrain. Sur place ils ont l'occasion de développer des facultés d'observation, de description et de compréhension de dispositifs architecturaux et de systèmes urbains singuliers, puis d'en tirer des leçons et des principes afin d'en envisager la transposition (ou pas) lors de la phase de propositions et de production de projets à différentes échelles.

Enseignants ENSAPLV : Olivier Boucheron (architecte-nelobo), Nava Meron (architecte/urbaniste-LAA) ainsi que Benoît Jacquet (architecte-EFEO), Alessia de Biase (architecte/anthropologue-LAA)

Contenu

PP2 - Phnom Penh (Asie des moussons) et UB7 - Oulan-Bator (Asie des steppes)

L'atelier qui se déroule désormais à Phnom Penh, s'est tenu entre 2016 et 2020 à Rangoun (Yangon), mais du fait de la situation politique de la Birmanie depuis les événements survenus en mars 2020, nous sommes contraints de mettre en pause notre partenariat avec Yangon Technological University et repousser notre retour dans cette ville fascinante à des jours meilleurs. Néanmoins, nous restons en contact rapproché avec les membres de l'université (corps enseignant et administratif) qui ont rejoint le NUG (National Unity Government of the Republic of the Union of Myanmar).

Après la gestion compliquée des crises COVID et de la guerre en Ukraine cette année, nous avons finalement saisi l'opportunité d'organiser en février 2022 notre premier atelier dans la capitale du Cambodge, Phnom Penh. Cette ville ne nous est pas inconnue principalement parce que Christiane Blancot (qui co-dirigeait ce cours jusqu'en 2022 et continuera d'y intervenir ponctuellement en 2023) y œuvre depuis près de trente ans en tant que responsable des études sur la ville pour l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR). Nous avons donc pu monter rapidement l'atelier avec l'Université de Norton afin de constituer des équipes mixtes d'étudiants (La Villette-Norton).

En février 2022 nous avons principalement arpenté le centre, bâti à l'époque coloniale. En 2023 nous souhaiterions nous pencher davantage sur les quartiers associés aux projets urbains et architecturaux de la période dite de la « nouvelle architecture khmère » promue par Norodom Sihanouk et mise notamment en œuvre par les architectes modernistes Vann Molyvann et Lu Ban Hap.

L'atelier Oulan-Bator constituera la dixième année de coopération avec la Ville d'Oulan-Bator (UB ci-après), the Mongolian University of Science and Technology (MUST), l'ambassade de France en Mongolie et l'Atelier Parisien d'Urbanisme.

Lors de nos ateliers précédents, nous nous sommes successivement intéressés à la situation des quartiers de ger (yourte en mongol), au devenir des quartiers de logements collectifs issus des préceptes de la Modernité, à la question des centres et des périphéries d'Oulan-Bator, à la relation entre la ville et la nature (ressources et paysage) et à la trajectoire du centre historique de la ville socialiste et notamment les quartiers des «4 000» et «5 000» (logements) qui ont contribué à conférer à Oulan-Bator son image de ville moderne, planifiée à dessein pour l'«Homme nouveau». Pour septembre 2022, nous reprendrons notre série d'ateliers avec nos partenaires de MUST à Oulan-Bator.

Avec l'atelier UB 7 : vers une écologie du voisinage / to a neighborhood ecology, nous travaillerons sur le quartier d'Amgalan, où l'on trouve encore des traces de l'ancienne maimatchen (ville) des chinois, notamment des formes d'horticulture dans la ville tout à fait unique dans la capitale mongole.

Mode d'évaluation

Pour Phnom Penm

Travail d'approche de la ville, sorte de premier 'terrain à distance', tout au long du semestre et en quatre temps/exercices:

- Recherches bibliographiques, revues de presse et recherches thématiques
- Exercice d'approche auprès des diasporas des pays concernés dans la région parisienne
- Cartographie historique sur QGis
- Recherches architecturales à partir d'un travail de maquette
- Projet architectural et urbain 'à distance'

Pour Oulan-Bator

Travail sur les matériaux récoltés pendant le terrain et première phase de propositions-projets

Travaux requis

Le nombre de places dans cet enseignement étant limité (environ 12 places), nous souhaiterions que chaque étudiant intéressé par ce cours nous envoie une courte lettre de motivation, explicitant notamment son parcours et les thèmes qu'il souhaiterait aborder pour son futur mémoire de master.

Les candidatures doivent être transmises à olivier.boucheron@paris-lavillette.archi.fr et nava.meron@paris-lavillette.archi.fr lors de la semaine des choix de la rentrée pour Phnom Penh, en juin de l'année précédente pour Oulan-Bator.

Pour les deux voyages, les étudiants participants bénéficient a minima d'une aide de l'ENSAPLV (environ 700 euros) pour l'achat du billet d'avion.



Projet d'architecture

A - HMU-P903 Formes tissus péri urbains et projets résidentiels en région parisienne

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Gribé

Autres enseignants : M. Cohen, M. Farret

Objectifs pédagogiques

Développer les outils d'analyse et de projet ainsi qu'un corpus de connaissances qui permettent aux étudiants l'élaboration de projets de formes urbaines et de produire des tissus résidentiels dans le contexte critique des périphéries urbaines contemporaines.

Contenu

Le cas de la métropole parisienne.

L'exercice se situe sur des sites de dimensions moyennes (de 50 à 100 hectares) de la banlieue parisienne, choisis pour leur caractère composite, hybride et faiblement structuré, fruit de la succession chaotique d'interventions éparses, de zones fonctionnelles séparées, striés de réseaux et d'infrastructures lourdes, parsemés de nouveaux quartiers qui résultent de l'enchaînement des doctrines urbaines des dernières décennies du XX^{ème} siècle. Il s'agit dans un premier temps, par l'analyse urbaine approfondie du contexte et de son évolution historique, de rendre compte des structures territoriales, morphologiques, tissulaires et typologiques existantes, d'en comprendre l'apparition et les mutations, d'en pressentir le potentiel de développement qui conduise vers des dispositions spatiales plus dynamiques, plus cohérentes, plus lisibles et donc plus urbaines.

Sur la base de ces travaux analytiques, les étudiants travaillant en groupe de 5 à 8, sont amenés à formuler des hypothèses de nouvelles formes urbaines, de réorganisation et de requalification de l'espace public et du réseau viaire, d'affectations nouvelles et de découpage des sols avant d'établir des choix typologiques et programmatiques. Ces éléments seront synthétisés aux échelles appropriées (entre 1/ 5000 et 1/1000) pour constituer les grandes options d'un plan-guide à la fois ouvert à des adaptations inévitables et morphologiquement rigoureux.

La vocation d'un tel document est de gérer sur le moyen et long terme (entre 10 et 30 ans) un processus de mutations dont il garantisse les finalités stratégiques et qui permette les nécessaires ajustements conjoncturels, tant morphologiques que programmatiques.

Les étudiants seront finalement conduit à mesurer la pertinence de leurs hypothèses à des échelles plus fines (1/500 et 1/200) et à éprouver les rapports entre les solutions architecturales (au niveau de l'édifice ou du groupe d'édifices) et les dispositifs urbains, en élaborant le projet d'un ensemble résidentiel de dimension significative (plusieurs dizaines de logements).

Une attention particulière sera accordée aux rapports qui se nouent au niveau du rez-de-chaussée, entre espaces publics et privés, usages collectifs et individuels, représentation et appropriation.

Un cycle d'exposés et de cours thématiques relatifs à l'histoire des villes et à quelques moments fondateurs des théories, doctrines et expérimentations urbaines et des cours délivrés par les enseignants sur l'architecture de l'habitat, compléteront et enrichiront l'exercice de projet.

Plusieurs visites de quartiers emblématiques de ces expérimentations ponctueront le semestre et concrétiseront l'approche académique du sujet.

Les contextes de projet les plus fréquemment rencontrés concernent le renouvellement urbain des quartiers d'habitat social, ZUP, cités et grands ensembles ; la reconversion des friches industrielles, la requalification des abords des grandes infrastructures, etc.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu : 40%
- Présentation de l'exercice finalisé: 60%.

Travaux requis

Le cours de projet est organisé sur la journée complète.

La matinée est consacrée aux exposés, cours et visites; l'après-midi à la correction d'exercice.

Au cours des premières semaines le travail collectif porte sur l'analyse des sites, puis aux premières grandes orientations du projet urbain, à la configuration des espaces publics et des voies, la programmation, les choix typologiques et leur localisation, la structure paysagère, etc. Les dernières semaines seront consacrées aux préliminaires des projets d'architecture proprement dits qui seront impérativement conduit en binômes ou trinômes.

Nature des travaux demandés :

- Analyses graphiques et commentaires écrits, calculs de densité et comparatif;
- Maquette des sites;
- Projet d'aménagement global et argumentaire circonstancié;
- Plans, coupes et volumétrie des projets d'architecture, référents typologiques, maquette d'étude, etc.

Projet d'architecture

A - HMU-P907 - Architectures de l'habitation collective, penser et construire la transition

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Belin Lepinay

Autres enseignants : M. Bouilhol, M. Vincon

Objectifs pédagogiques

SITE INTERNET DU GROUPE DE PROJET 2021-2022: <https://ensaplvs9hmup91521.blogspot.com/>

L'atelier de projet « ARCHITECTURES DE L'HABITATION COLLECTIVE : PENSER ET CONSTRUIRE LA TRANSITION » a pour objet l'exploration de la capacité des architectures de l'habitation collective à constituer une réponse aux mutations environnementales et sociétales, à contribuer à la transformation des mondes urbains pour tendre vers un bilan écologique neutre : par leurs dimensions programmatique et typologique, monumentale et domestique, matérielle et constructive, leur processus de fabrication et leur cycle de vie.

EXPRIMER EN TERMES CONSTRUITS UNE SOCIÉTÉ POST CARBONE

Les villes et les territoires sont bousculés par la libéralisation des modes de transformation et de développement urbains, l'épuisement des ressources, les menaces climatiques et sanitaires. Dans ce contexte, penser et concevoir l'architecture comme ce qui permet aux humains de s'établir et comme ce qui relève de la concrétisation d'un site nécessitent d'envisager en premier lieu les processus d'évolution de l'habitation humaine. L'atelier de projet entend explorer l'incidence des transformations environnementales, sociétales, urbaines et techniques sur l'acte de bâtir et sur les énoncés théoriques qui sous-tendent la conception architecturale, de questionner les raisons et les manières d'édifier les architectures de l'habitation collective.

ARCHITECTURES ET ÉCOSYSTÈMES

L'évolution de la réglementation nationale, qui se décline aux niveaux régionaux et métropolitains par le développement de stratégies et de régulations territoriales, suppose le déploiement de l'architecture bas carbone qui associe le recours à des matériaux à faible impact environnemental et la réduction des consommations - matérielles et énergétiques -. Il en résulte l'obsolescence des modèles programmatiques et constructifs usuels et la nécessité de questionner globalement les formes urbaines, les formes bâties et les processus de projet induits, en considérant les spécificités du site, les savoir-faire, les ressources matérielles locales disponibles (bio- et géo-ressources) et le climat. Cet enjeu est indissociable du dessin de l'architecture et suppose de dépasser la notion de performance et du seul recours à la technique. L'atelier propose d'explorer les filiations, les types et les formes d'architectures sobres en énergie qui interrogent en premier lieu la qualité et la clarté des domanialités, des dispositions, des programmes, des distributions, des choix et des modes constructifs.

CONSTRUIRE AUTREMENT

L'atelier est envisagé comme un lieu d'exploration, de questionnement et de production de recherche par le projet. Les bio- et géo-matériaux constituent l'une des entrées fondamentales de l'exercice de projet, considéré comme l'occasion d'une exploration typologique, constructive et phénoménologique pour laquelle le recours à la maquette cherchante est privilégié. L'expérimentation, en tant qu'outil pédagogique, fonde les approches de l'atelier, favorise les conditions de la manipulation, de l'observation des résultats, de la démarche comparative, de la compréhension et la pensée théoriques, et engage des pistes de réflexions prospectives qui interrogent l'architecture et la construction dans leur relation avec l'environnement. Le cadencement du semestre de projet et le croisement des approches, doivent permettre de faire émerger les autres questions propres à la complexité architecturale : géographiques, urbaines, matérielles, tectoniques, distributives, pratiques, et de comprendre le projet comme un ensemble de relations.

Contenu

SÉQUENCE 1 - CORPUS - DIMENSIONS/ORIENTATIONS/DISPOSITIONS - ORDRE/EXPRESSION/ATMOSPHÈRE

Une première séquence consiste à travailler simultanément le relevé d'édifices construits et l'analyse de références dans le but d'explorer à grande échelle les relations entre l'habitation (les usages, la perception) et la construction. Il s'agit au travers de ce travail d'analyse, d'étudier des édifices d'habitation collective et d'en identifier les ressorts conceptuels afin d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe espace et construction. Cette première séquence doit également permettre de consolider la connaissance des possibilités de mise en œuvre des matériaux bio- et géo- sourcés, leurs différentes fonctions constructives et leur potentiel expressif: porter/franchir - isoler/remplir - clore/diviser - vêtir/couvrir

SÉQUENCE 2 - CONSTRUIRE - DIMENSIONS/ORIENTATIONS/DISPOSITIONS - ORDRE/EXPRESSION/ATMOSPHÈRE

Dans cette séquence, structure et espace domestique sont envisagés dans un échange mutuel et dans la perspective d'un développement ultérieur. La synthèse des apprentissages de la première séquence d'analyse, répertoire et instrument critique, conduit à l'élaboration d'un « extrait », un « fragment » - qui articule scénario d'usage, principe distributif et spatial, principe structurel et tectonique - dont il s'agit d'explorer les dimensions, la géométrie, la structure, l'enveloppe, le rapport induit entre construction, espaces intérieurs et expression architecturale. Ce fragment constitue une hypothèse d'interaction entre ressources et structure, scénario d'usage et typologie distributive. Cette recherche doit notamment rendre compte de

la spécificité des matériaux dans leurs variabilités dimensionnelles, géographiques et saisonnières dont il s'agit d'observer les incidences sur le processus de conception.

SÉQUENCE 3 - SITUER - FIGURES/GÉOGRAPHIE - DIMENSIONS/ORIENTATIONS/DISPOSITIONS

La troisième séquence consiste à identifier sur un site du développement de la métropole du Grand Paris des situations permettant la mise en oeuvre des principes élaborés dans la séquence précédente. Il s'agit de développer dans ces situations, des principes de conception d'opérations de logements collectifs à partir d'explorations urbaines et paysagères, d'explorations programmatiques, d'explorations typologiques et d'explorations constructives.

SÉQUENCE 4 - DÉVELOPPER - ORDRE/EXPRESSION/ATMOSPHÈRE

Cette dernière séquence, lors de laquelle chacune des explorations des séquences précédentes est convoquée, est consacrée au développement d'un projet. Les différentes recherches nécessaires à sa mise en forme sont poursuivies: en confrontant différentes typologies bâties aux sites de projet, afin de prendre la mesure de l'échelle du site et d'en tester le potentiel de transformation ; en confrontant le fragment aux tests bâtis, afin de prendre la mesure de l'échelle de l'édifice, de nourrir la pensée constructive et spatiale de ce dernier ; en confrontant le programme (logements de typologies variées, commerces/activités, espaces communs) aux tests bâtis, afin de mettre en place la répartition et la distribution des différents espaces du projet ; en confrontant le fragment au programme, afin d'explorer le potentiel de déformation du principe constructif et le détail du projet.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jury de fin de semestre. La présentation finale consiste en l'exposition de tous les documents (dessins et maquettes) permettant d'exposer le processus de travail depuis la première séquence. Elle doit permettre la compréhension du travail à quatre échelles : l'échelle urbaine, l'échelle de l'édifice, l'échelle du logement, l'échelle du détail.

Bibliographie

1 Architecture et Théories

Lucan, Jacques, Composition, non-composition. Architecture et théories, XIXe-XXe siècles, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009
Patrick Mestelan, L'ordre et la règle, PPUR, 2005
Paolo Amaldi, Architecture, Profondeur, Mouvement, Infolio, 2011
Norbert-Schultz, Christian, (1979), Genius loci. Paysage, ambiance, architecture, Bruxelles, Mardaga, 1997.
Norbert-Schultz, Christian, (1962), Système logique de l'architecture, Bruxelles, Mardaga, coll. Architecture + Recherches, 1998
Norbert-Schultz, Christian, (1979), Genius loci. Paysage, ambiance, architecture, Bruxelles, Mardaga, 1997.
Augustin Berque, M. Conan, Pierre Donadieu, Mouance cinquante mots pour le paysage, 1999
Luigi Snozzi, Appel à la résistance, Le visiteur N°12, nov 2008
Eric Lapiere, Cut-Up Architecture in Marnes 3, Ensavt Mlv, pp 147-167
Parmi les choses, Regards sur l'architecture, Vincen Cornu, The Cahiers Series, N°11
Penser l'architecture, Peter Zumthor, 1998

2 Logiques des formes et des types

Habiter, ville et architecture, Jacques Lucan, EPFL Press, 2021
Contextes, le logement contemporain en situation, Bruno Marchand, Lorraine Beaudoin, EPFL Press, 2021
Habitat – L'habitat contemporain, Georges Candilis, Pierre Piganiol, Encyclopaedia Universalis
Le classement typologique en architecture, Jean-Marc Lamunière, Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat, N°61, 1988
La conquête du plain-pied, L'immeuble à Paris au XVIIIe siècle, Jean-François Cabestan, Picard, 2004
Logement, matière de nos villes, chronique européenne, Nasrine Seradji, Picard, Pavillon de l'Arsenal, 2007
Recueil de plans d'habitation, Friederike Schneider, Birkhäuser, 2007
Construire des logements, habitat collectif suisse 1950-2000, Jacques Lucan, Bruno Marchand, Martin Steinman, Cahier de théorie, PPUR, 2000
Logements en devenir, Bruno Marchand, Alexandre Aviolat, Cahier de théorie douze, PPUR, 2015
Zurich Housing Development 1995-2015, Heinz Wirz, Christoph Wieser, Quart Verlag, 2017
Faire - Anthropologie, Archéologie, Art et Architecture. Tim Ingold, Editions Dehors, 2017

3 Phénomènes de la perception et du sentiment

Espace – Architecture et esthétique, Jean Guiraud, Françoise Choay, Encyclopaedia Universalis
Matières, L'espace architectural, N°9, EPFL ENAC, PPUR, 2008
A l'intérieur, les espaces domestiques du logement collectif suisse, Christophe Joud, Cahier de théorie treize, PPUR, 2016
The room of one's own, Dogma, 2017
Behaviorology, Atelier Bow-Wow, 2010
Atmosphères, Peter Zumthor, 2006
Architecture et volupté thermique, Lisa Heschang, 1992
The eye of the skin, Juhani Pallasmaa, 1996
La Poétique de l'espace, Gaston Bachelard, PUF, 1957

Support de cours

Architectures de l'habitation collective: Types, formes et atmosphères

0. Introduction

1. Séjours et déplacements

http://194.199.196.236/taiga_ftp/cours/2021/1153/17/ENSAPLV-S9-HMU-Theorie-1.Sejours_et_deplacements.pdf

Semaine 2 1.1 Entrer

Semaine 3 1.2 Parcourir

Semaine 4 1.3 Séjourner

2. Lieux particuliers à l'intérieur des lieux

http://194.199.196.236/taiga_ftp/cours/2021/1153/17/ENSAPLV-S9-HMU-Theorie-2.Lieux_particuliers_a_l_interieur_des_lieux.pdf

Semaine 5 2.1 Murs, sols, plafonds

Semaine 6 2.2 Portes, Fenêtres

Semaine 7 2.3 Entre-deux

1.-2. Synthèse (mémento analyse)

Interlude

Espace_Construction_Atmosphere_Expression

http://194.199.196.236/taiga_ftp/cours/2021/1153/17/ENSAPLV-S9-HMU-Espace_Construction_Atmosphere_Expression.pdf

3. Espace et vie de tous les jours

http://194.199.196.236/taiga_ftp/cours/2021/1153/17/ENSAPLV-S9-HMU-Theorie-3_Espace_et_vie_de_tous_les_jours-Le_climat.pdf

[http://194.199.196.236/taiga_ftp/cours/2021/1153/17/Climat\(s\)_nouveau_paradigme_pour_l_architecture_Thierry_Mandoul.pdf](http://194.199.196.236/taiga_ftp/cours/2021/1153/17/Climat(s)_nouveau_paradigme_pour_l_architecture_Thierry_Mandoul.pdf)

Semaine 8 3.1 Les vingt-quatre heures solaires

Semaine 9 3.2 Le climat

Semaine 10 3.3 Le logement comme géographie



Projet d'architecture

A - IEHM-P904 Patrimoine(s) et mutations: un écoquartier en réhabilitation/reconversion

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Dehan

Autre enseignant : M. Horn

Objectifs pédagogiques

L'atelier porte sur la conception des mutations urbaines à l'échelle urbaine et de l'édifice. Il concerne principalement du patrimoine banal, immeuble d'habitat ou industriel de la fin du 19e siècle ou du début du 20e, et vise à montrer qu'on peut faire œuvre architecturale forte en réhabilitation en intégrant les enjeux écologiques contemporains. Réhabilitations et reconversions permettent de en effet de générer une grande richesse architecturale et des qualités qu'on ne peut souvent atteindre avec du neuf. L'atelier explorera aussi les potentialités des matériaux écologiques et biosourcés pour agir sur l'existant.

Le site est un territoire situé à Pantin sud, en limite du Pré-Saint-Gervais en forte mutation qui associe habitats et activités. Le groupe propose des hypothèses de réaménagement dans lesquelles les étudiants développent leurs projets de réhabilitation. Le programme est à inventer en fonction du bâti, du PLUi et de l'évolution des modes de vie.

Organisation : l'atelier propose une expérience d'autonomie pour aider les étudiants à préparer leur PFE : gestion collective de l'organisation, de la coordination et de la répartition des tâches, méthodes de travail et échanges sur la conception. Pour favoriser les échanges et affirmer l'importance d'une approche théorique, une fiche de lecture issue de la bibliographie du cours CTID 932 (patrimoine et mutations qu'il est conseillé de suivre en parallèle) est demandée.

Déroulé : Après l'analyse critique du PLUi et des benchmarkings des travaux antérieurs, l'atelier effectue une lecture fine du territoire, de ses espaces publics et du potentiel de mutabilité du patrimoine existant, en fonction de ses qualités spatiale, technique, historique et esthétique. Cette démarche s'appuie sur les archives des PC (partiellement disponibles sur Internet) et intègre le décryptage d'un parcours, analysé à partir de certains concepts de Gordon Cullen et conduit à une lecture paysagère et typologique, parcelle par parcelle.

L'atelier propose ensuite un projet urbain pouvant se décliner en plusieurs hypothèses et intégrant le potentiel patrimonial, sachant que le respect et la mise en valeur de l'existant, et une intervention contemporaine conforme à la Charte de Venise, sont deux objectifs fondateurs des interventions.

Les étudiants choisissent les bâtiments à réhabiliter en imaginant les techniques les plus adaptées à l'existant et aux enjeux écologiques qui imposent de développer des solutions constructives innovantes intégrant des matériaux biosourcés, un usage rationnel et économe du béton, du métal et du bois, et le développement de la terre crue et de la pierre, pensé en « circuit court ». Le parti architectural doit se traduire aux différentes échelles, dans les relations spatiales que le projet tisse avec le bâti d'origine et dans les solutions techniques développées pour les interventions contemporaines. Les solutions techniques et de matériaux sont développées jusqu'aux détails techniques, en particulier au niveau des articulations avec les structures existantes.

Contenu

Déroulé : Après l'analyse critique du PLUi et des benchmarkings des travaux antérieurs, l'atelier effectue une lecture fine du territoire, de ses espaces publics et du potentiel de mutabilité du patrimoine existant, en fonction de ses qualités spatiale, technique, historique et esthétique. Cette démarche s'appuie sur les archives des PC (partiellement disponibles sur Internet) et intègre le décryptage d'un parcours, analysé à partir de certains concepts de Gordon Cullen et conduit à une lecture paysagère et typologique, parcelle par parcelle.

L'atelier propose ensuite un projet urbain pouvant se décliner en plusieurs hypothèses et intégrant le potentiel patrimonial, sachant que le respect et la mise en valeur de l'existant, et une intervention contemporaine conforme à la Charte de Venise, sont deux objectifs fondateurs des interventions.

Les étudiants choisissent les bâtiments à réhabiliter en imaginant les techniques les plus adaptées à l'existant et aux enjeux écologiques qui imposent de développer des solutions constructives innovantes intégrant des matériaux biosourcés, un usage rationnel et économe du béton, du métal et du bois, et le développement de la terre crue et de la pierre, pensé en « circuit court ». Le parti architectural doit se traduire aux différentes échelles, dans les relations spatiales que le projet tisse avec le bâti d'origine et dans les solutions techniques développées pour les interventions contemporaines. Les solutions techniques et de matériaux sont développées jusqu'aux détails techniques, en particulier au niveau des articulations avec les structures existantes.

Transversalités :

Jodèle Zetlaoui-Leger, sociologue, fera deux interventions sur les questions des entretiens avec les habitants et sur les objectifs de la programmation du projet urbain et architectural ;

Paul Girard, MCF RA et Architecte des bâtiments de France, fera deux interventions autour des méthodes et pratiques qualitatives de relevés, en particulier des détails des architectures étudiées ;

Mode d'évaluation

Analyse urbaine et projet urbain collectif (30%),
Projet architectural (66%),
fiche lecture liée à la thématique patrimoniale (4% mais obligatoire).
Note minimum aux projets architecturaux : 8.

Travaux requis

- Organisation collective de l'atelier, méthode de coordination du travail, répartition des tâches
- Analyse urbaine et patrimoniale collective coordonnée par les étudiants
- Projet urbain collectif (4 groupes) présentation orale et rendu
- Projets architecturaux en binômes et individuels, présentation classique + maquette / maquette numérique, vidéos / présentation orale.
- fiche de lecture issue de la bibliographie du cours CTID 932 où liée à un intérêt particulier de l'étudiant sur la question patrimoniale

Bibliographie

Bibliographie du CTID 932

Support de cours

Sur la patrimoine (CTID932 Patrimoine et mutations) et apports au fil des séances sur les questions de la valeur patrimoniale et historique, des techniques écologiques adaptées à la réhabilitation, et sur les questions réglementaires à intégrer (sécurité incendie, accessibilité pmr, etc.)



Projet d'architecture

B - AS-P905 Scénographie et architecture, de l'oeuvre au lieu

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Mazlouman

Autres enseignants : M. Dessardo, M. Gautel

Objectifs pédagogiques

La fonction du scénographe a toujours été intimement liée à l'architecture puisqu'elle consiste à inventer à matérialiser l'espace et l'itinéraire du voyage imaginaire auquel le théâtre, la ville ou la cérémonie convient le spectateur. La scénographie offre un champ d'étude privilégié pour la conception d'espaces destinés à établir des relations entre émetteur et récepteur en élargissant le domaine de la recherche à toutes conceptions d'espaces destinés à des contacts, à des échanges et à la représentation. Elle règle les rapports du spectateur à l'oeuvre dans un certain contexte symbolique.

Aborder les projets d'équipement culturel avec des lieux de représentation nécessite une connaissance scénographique afin d'imaginer le lieu propice à la création, en partant de l'outil et en étant à son service.

Contenu

Notre objectif pédagogique est d'aborder l'enseignement du projet d'architecture comme le lieu de croisement de différentes disciplines artistiques et littéraires dans une approche de l'espace complémentaire. Cet enseignement se base sur une interaction et une hybridation tenant compte des différentes démarches de création. Dans cette interdisciplinarité, les différents champs disciplinaires travaillent en synergie vers la problématique du projet architectural. Dans cette approche du projet, la scénographie est notre fil conducteur.

Nous abordons l'architecture des lieux du spectacle vivant en étudiant le cadre matériel et technique de la représentation, son articulation avec le cadre fictif à travers des exercices de scénographie.

La démarche scénographique confère à l'architecte être au service d'un outil de création, aborder le lieu par le récit, comprendre la place inhérente du corps, un intérêt pour une technique spécifique des lieux de spectacle...

Afin d'aborder les projets de lieux culturels, il est important de commencer par le coeur du dispositif, le lieu de la création qui est la scène. Ces projets complexes dans leur organisation et leur fonctionnement, nécessitent aussi une réflexion programmatique et artistique.

Le semestre est composé de plusieurs projets :

- 1- un exercice de scénographie théâtrale en collaboration avec des institutions culturelles et dans des cadres existants comme le théâtre de La Colline et rencontres avec les professionnels (scénographes, techniciens...)
- 2- des TD et des projets de faisabilité pour les préparations des PFE
- 3- des visites et rencontres autour des projets du PFE. Il se base sur deux propositions de programme d'équipement culturel dans un contexte réel, en relation avec des institutions (scène nationale, centre dramatique, centre d'art, centre chorégraphique,...)

Cette année, nous proposons deux sites avec plusieurs programmes : une cité culturelle à Colmar avec notamment la création d'un CDN (Centre dramatique national) et d'autres édifices culturelles à définir - et le conservatoire national de Lyon avec la création d'une salle philharmonique.

Trois pièces de théâtre au théâtre de La Colline seront programmés pendant ce semestre.

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Travaux requis

- La scénographie d'une pièce de théâtre en collaboration avec le Théâtre de la Colline
- Différents TD autour des lieux de représentation
- analyses programmatiques et urbaines

Projet d'architecture C - MTP-P906 Architecture et environnement

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lipsky

Autre enseignant : M. Docarragal Montero

Objectifs pédagogiques

Cherbourg-en-Cotentin : centralité et littoral

L'atelier prend pour objet d'étude les villes moyennes et l'aménagement de leur territoire. Cette année, dans le prolongement de l'année 2020-2021, nous travaillerons sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin.

Les objectifs pédagogiques du semestre sont de vous sensibiliser, en tant que futurs professionnels, à la fabrication de la ville et à sa gouvernance. Il s'agit d'apprendre à construire une problématique de projet aux échelles du territoire et de l'architecture sur des sujets d'actualité et au contact d'acteurs de la fabrique et de la gouvernance du territoire (municipalité, services techniques et élus, Établissement foncier, DDT, Agence d'urbanisme, ...). L'Atelier repose ainsi sur un partenariat avec ces différents acteurs, qui financent vos déplacements, les repas et l'hébergement sur place.

L'atelier se fait aussi en partenariat avec un groupe de projet de S07 de l'ENSA de Normandie.

L'atelier a lieu le mercredi de 11h à 19h.

L'atelier hors les murs se déroulera les 5, 6, 7 novembre 2021

Contenu

La ville de Cherbourg, ville labellisée Action Cœur de Ville fait de la redynamisation de son centre-ville une de ses priorités. Le programme propose des mesures concrètes pour aider la revitalisation du centre-ville et en donner une image attractive et durable : requalification de l'habitat et des commerces du centre-ville, reconvention de bâtiments emblématiques de la ville et requalification du patrimoine ordinaire. Il s'agit aussi d'engager l'aménagement d'espaces publics afin d'améliorer l'accessibilité du cœur de ville pour tous les modes de déplacement et de mettre en place une gestion intégrée de l'eau (risques d'inondations et de submersion marine). Le littoral de Cherbourg-en-Cotentin possède d'importants atouts en matière de développement touristique et économique. La dynamique économique et industrielle du territoire est en grande partie tournée vers la mer. Pour autant, alors même que cette dynamique s'accompagne de l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire, l'offre résidentielle est encore peu diversifiée dans le cœur de ville.

Le travail devra interroger en particulier :

- La reconversion de l'ensemble d'entrepôts autour de la cale Bellot, ainsi que la qualification du quai Collins. Ce site pose également la question de nouvelles formes d'habitat en lien avec les problématiques liées à la résilience urbaine, ainsi que la qualité de l'espace public.
- La requalification du quartier de la Divette, de la Criée et de la gare. Il comprend un grand ensemble de logements, la station des Parapluies de Cherbourg, la Criée et la gare. Le site pose la question du patrimoine ordinaire, de la qualité de l'espace public, l'ouverture vers le bassin, et de la mobilité. Un autre thème est celui de l'adéquation des logements et la diversification des usages des pieds d'immeubles.
- La construction du lien de la ville à la mer, autour du site de la place Napoléon, des plages vertes et ses murs anti-char. Ce site pose la question de la qualité de l'espace public dans sa dimension de représentation, comme arboretum et promenade, lieu de vie, confort de déplacement et de gestion des stationnements.

Modalités de travail lors des séances hebdomadaires

Parce que le projet architectural et urbain est de nature collective mais qu'il repose sur la contribution individuelle de chacun, le travail effectué au cours de ce semestre à une très forte dimension collaborative. Pour cette raison la participation active et régulière de chaque étudiant est requise. Les séances de travail courantes hebdomadaires seront organisées en deux parties avec un temps de pause entre les deux.

1. La première partie sera essentiellement consacrée à la présentation plénière du travail de chaque groupe. Présentation courte dont le format (nombre d'images et temps de présentation seront précisés chaque semaine). Ces présentations seront suivies d'un temps de critique croisée (un groupe de critique tournant sera désigné pour chaque groupe présentant).
2. La seconde partie de la séance sera dédiée au travail d'Atelier et de production proprement dit.

Le travail de l'Atelier est cadencé en trois étapes :

Etape 1 : 4 séances - Travail en groupe

- Analyse urbaine, paysagère et architecturale, relevés
- Compréhension du jeu d'acteurs
- Compréhension et définition des enjeux
- Définition d'une stratégie, de sites d'intervention, et de scénario

Etape 2 : 6 séances - Travail en groupe et individuel

- Formalisation et illustration des grands principes du projet de transformation
- Test de faisabilité à l'échelle de l'architecture, manipulation sur les formes urbaines et sur les espaces publics
- Workshop in situ de trois jours
- Vidéos (avec l'aide d'Hervé Jezequel et Marcelo Mendoza)

Etape 3 : 5 séances - Travail en groupe et individuel

- Finalisation du projet et à la formalisation des éléments nécessaires à sa compréhension

Mode d'évaluation

Évaluation

Chaque étape fera l'objet d'un rendu noté. La note finale du semestre tiendra compte des notes de ces rendus intermédiaires, d'une note de progression (« contrôle continu ») et de la note du jury de fin de semestre.

40% pour le contrôle continu, et 60% pour le projet final.

Travaux requis

Travaux requis

Le rendu final de fin de semestre montrera synthétiquement la progression du travail de compréhension des enjeux aux différentes échelles du territoire, du lieu, et du projet. Schémas, dessins, représentations en 3D, seront concentrés dans 6 à 8 panneaux A0 auxquels s'ajouteront des maquettes et un recueil des textes élaborés.

Vos projets, ainsi que ceux de l'année précédente, feront l'objet d'une exposition à Cherbourg-en-Cotentin en partenariat avec la galerie du Point du Jour et dans la salle d'exposition de l'école.

Support de cours

Base graphique

- Plan cadastral de l'agglomération (bâti, cadastre,, toponymie) ,
- Plan des installations portuaires
- orthophoto récente
- photos vue du ciel
- données 3D sur le centre-ville
- données SIG : propriétés foncières, équipements, commerces, activités, topographie, végétation, voiries , ... (à préciser en fonction des données disponibles)

Documents d'orientation

- PLU, PDU, PLH, SCOT, PCET, ..
- Les projets portés par la municipalité (PPI, document stratégique, ...)

Etudes

- Etudes déjà menées dans le cadre de la démarche « Action cœur de Ville » (Ilot révolution)
- Etudes socio-économiques(habitat/ économie/ tourisme)
- Etudes environnementales

Données

- Données sur l'histoire de Cherbourg
- Données sur les logements et les commerces du Centre-ville (occupation/vacance/ propriété/ ..
- Données sur les productions de logements (volume, typologies,..) sur les dernières années et par quartiers



Projet d'architecture

C - MTP-P908 - Paysage/s : la démarche paysagère pour le projet architectural et urbain

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lapassat

Autre enseignant : M. Guiony

Objectifs pédagogiques

UNE PROBLEMATIQUE GLOBALE, UNE RESOLUTION LOCALE, entre théorie et pratique.

L'objectif de cet atelier est d'étudier, de mettre en critique les propositions du mouvement de la Ville en Transition et d'illustrer cette transformation possible de l'ensemble des espaces d'un territoire concret, choisi en Ile de France. Il s'agit de répondre aux enjeux de la métropole parisienne, de penser et d'organiser l'évolution du territoire, non plus depuis la ville-centre, mais depuis sa périphérie, en interrogeant le renversement possible du rapport ville / campagne par les transformations du péri-urbain.

Notre démarche sera donc :

- d'appréhender un système ou un problème dans sa globalité,
- d'observer comment les parties d'un système sont reliées,
- de réparer les systèmes défaillants, en appliquant des idées apprises de systèmes durables, matures, en fonctionnement,
- d'apprendre des systèmes naturels en fonctionnement pour repenser le rapport de l'être humain aux écosystèmes, aux lieux dans lesquels où il s'est implanté et qu'il a abimé avec ses systèmes agricoles et urbains, la plupart du temps par manque de connaissance et d'éthique.

Les principes de la Ville en Transition seront analysés, mis en critique, en explorant leur potentiel de recomposition de l'architecture, de la ville et du paysage, de l'échelle territoriale à celle de l'édifice, envisageant le projet comme illustration des possibles de ces territoires.

Contenu

A la recherche d'une société plus écologique, de nombreuses initiatives publiques et privées tendent à modifier la manière de concevoir bâtiments et espaces publics. Parmi ces initiatives, celle des «Villes en Transition» porte un regard particulièrement intéressant sur les objectifs à atteindre à l'échelle globale, en proposant et cherchant méthodes et outils pour y parvenir à une échelle locale.

Mouvement ou réseau d'initiatives locales et citoyennes, la Ville en Transition s'inspire des principes de la permaculture pour penser et construire une société dans laquelle intelligence, sobriété et efficacité permettraient la transition énergétique et écologique nécessaire à une société «sans pétrole». Ce mouvement qui est devenu mondial trouve pourtant un enracinement local, celui de l'initiative citoyenne.

Il est né d'un exercice universitaire, une expérimentation de descente énergétique, mené en 2005 par les étudiants du cours de soutenabilité appliquée de l'université de Kinsale (Irlande), sous la direction de Rob Hopkins, enseignant en permaculture. En 2006, la ville de Totnes (Grande-Bretagne) se lançait avec Rob Hopkins dans la mise en application des actions qui lui permettraient de penser et mettre en oeuvre les moyens de sa transition vers un monde sans pétrole. Rob Hopkins est aujourd'hui considéré comme le fondateur de ce mouvement, Totnes comme la première expérience menée à l'échelle urbaine.

La nécessité d'entrer en transition est définie par Rob Hopkins en réponse à la problématique du pic pétrolier (comment adapter nos modes de vies à cette pénurie, puis cette disparition) liée à celle du changement climatique. A l'inverse de certains discours, il n'est pas question de limiter, de contraindre pour tenter de sauvegarder ce qui peut l'être, il est question de prendre acte que des changements sont en cours, et que la plus belle chose que puisse faire une humanité forte des connaissances acquises et des technologies qu'elle maîtrise est tout simplement de penser son adaptation, et d'entrer dans un processus de résilience, permettant de redéfinir nos actions en respect du monde vivant, de préparer notre cadre de vie pour qu'il puisse perdurer.

Quand la plupart des discours sur la transition énergétique sont anxiogènes, militants, portent une part de confrontation pour convaincre, de nécessité de légiférer pour imposer, les initiatives des acteurs des Villes en Transition sont basées sur l'optimisme, la réflexion collégiale, le partage d'un projet et sa mise en oeuvre en toute simplicité.

Si les thèmes abordés par le mouvement des Villes en Transition sont communs à de nombreuses initiatives actuelles (autonomie énergétique, autonomie alimentaire, recherche d'un moindre impact environnemental, etc.) la particularité de cette démarche est de les appréhender d'une manière héritée du modèle agricole de la permaculture, pensant la transition non plus comme une somme d'actions juxtaposées, mais en liant ces actions dans un projet d'ensemble, cherchant la cohérence entre les soins à la nature & à la terre, l'habitat, les outils & technologies, l'enseignement & la culture, la santé & le bien-être, la finance & l'économie, le foncier & la gouvernance. La démarche de transition y est un projet initié et maîtrisable par un collectif citoyen, décidé collégialement sur la base de recherche de connaissances spécifiques à chaque domaine concerné (habitat, éducation, culture, production agricole, production énergétique), de leur partage, pour une mise en pratique immédiate et itérative.

Les initiatives les plus fréquentes concernent l'autonomie alimentaire (notamment en ville où quantité de potagers alternatifs expérimentent le circuit court), mais aussi la monnaie alternative, «locale» (qu'il s'agisse des billets «pêches» de Montreuil, des «radis» d'Ungersheim, 50 monnaies locales sont actuellement en circulation, près de 70 en projet), les projets de mutualisation pour la transition énergétique d'ensembles immobiliers, et bien évidemment la construction de bâtiments.

L'aménagement de l'espace public fait de même partie des initiatives de transition, même s'il n'est que plus rarement évoqué par les acteurs se revendiquant de la Ville en Transition. Les problématiques écologiques, puis les difficultés budgétaires de nombreuses communes, ont conduit à penser l'espace public suivant une économie de moyen et d'énergie (éclairage public, assainissement en surface, gestion différentielle des espaces plantés, etc.). Le choix même des végétaux a évolué vers une plus grande adéquation avec le milieu, l'écosystème.

Les initiatives sont ainsi publiques, collectives et individuelles. Chacune est vertueuse et utile, en cela rarement mises en relation réelle par le prisme de leur potentiel commun de redéfinition de nos territoires, tant en terme fonctionnel que technique et qu'esthétique.

Le travail de va et vient entre l'échelle territoriale et celle de l'édifice sera au cœur de la démarche. Après une courte analyse d'ensemble, menée collégialement, le travail individuel permettra à chacun d'approfondir une situation particulière.

Le semestre se déroule en 3 temps :

- 1) Un premier temps - court (2 semaines) - d'exploration d'un corpus de théories et d'expériences qui permettent à l'ensemble du groupe d'accéder à un ensemble de connaissances en mutualisant la recherche. Chaque étudiant.e a la responsabilité de l'analyse et de la présentation au groupe d'un élément du corpus.
- 2) La seconde phase consiste en l'exploration et l'analyse collective du site de projet, pour dresser un bilan et l'esquisse des stratégies collectives. Ces stratégies définissent le lien entre les projets qui seront développés ensuite de manière individuelle.
- 3) La troisième phase consiste, à partir de la stratégie d'intervention sur le territoire, à développer un projet individuel, qui trouve son ancrage dans la problématique territoriale, la stratégie commune, et propose une réponse architecturale et située, argumentée.

Mode d'évaluation

Les deux premières phases de travail (analyse du corpus théorique, définition d'une stratégie collective) ne font pas l'objet d'une note spécifique.

Le travail réalisé (individuel pour le corpus théorique ; collectif pour la stratégie) fait toutefois l'objet de jurys, dans lesquels commentaires et conseils sont donnés. Ces deux phases constituent les étapes essentielles de la part de contrôle continu du semestre, pondérant la note donnée par le jury de fin de semestre, évaluant la troisième phase individuelle.

Sont ainsi évaluées la capacité de chaque étudiant.e à prendre en charge de manière individuelle la construction d'un savoir collectif, à travailler en groupe restreint (4 à 5 personnes), à développer un projet architectural et urbain de manière individuelle.

Travaux requis

Les séances sont hebdomadaires et l'accent est mis sur la cohérence entre pensée du projet et expression graphique et orale de celui-ci pour aboutir à un projet faisant preuve d'une réelle capacité de proposition argumentée. L'atelier est organisé sous forme de séances de correction/débat entre les étudiants eux-mêmes et les enseignants. Un arpentage du territoire de travail se fera avec les enseignants en début de semestre. L'équipe enseignante est assurée par un binôme architecte / paysagiste.

Bibliographie

La bibliographie est explorée lors de la première phase de l'atelier.



Projet d'architecture

C - MTP-P909 Milieux habités-construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Daniel Lacombe

Autre enseignant : M. Gourvil

Objectifs pédagogiques

Architecture urbaine, dialogue de la ville et de la nature :

Il s'agit de dépasser l'opposition entre ville et nature, entre architecture et paysage. La transformation des mentalités qui permettra de rompre avec l'aliénation des urbains vis-à-vis de la nature passe par l'invention d'une nouvelle architecture et d'une nouvelle écologie susceptibles de métamorphoser la ville présente. Il faut donc apprendre à travailler à partir de quartiers urbanisés posant des problèmes divers, et non prôner une utopie passe-partout (les tours dans la nature, la ville jardin, le lotissement écologique).

Contenu

Construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels : des abris-ouverts

Il s'agit de permettre à un groupe d'étudiants de préparer un projet à partir de l'étude d'une zone urbaine exposée à un risque naturel majeur. Il revient aux élèves de choisir leur site, mais le type de risque envisagé leur sera donné et variera d'une année à l'autre, l'eau (inondation, sécheresse, stockage et traitement des eaux polluées), l'air (tempête, pollution, feu), la terre (ruissellement, érosion, pollution en profondeur). Le projet envisagé devra porter sur une zone urbanisée et sa transformation. Dans ce contexte, l'architecture doit rendre possible un double imaginaire : celui du repli défensif de l'abri de quelques manières qu'on le conçoive, et celui de l'ouverture à un nouveau mode de rapport aux espèces vivantes et à la nature. Cela conduit au cœur d'une nouvelle esthétique, entièrement tournée vers la réception active de l'architecture, et reposant sur la mise en pratique de notions issues de l'art du paysage contemporain.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%

Travaux requis

La mise en place d'une méthode de travail de conception sera rythmée par un petit nombre d'enseignements en séminaire.

Projet d'architecture

D - IEHM-P911 Surélévation et restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Chaslin

Autres enseignants : M. Leyral, Mme Lesage

Objectifs pédagogiques

Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les bases d'une vraie compétence dans un domaine : la réhabilitation-restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire, qui constitue pour les jeunes architectes un débouché professionnel croissant.

Contenu

Nous nous proposons d'explorer, au travers d'un projet d'édifice inscrit dans un environnement urbain, la thématique de la restructuration-surélévation du patrimoine résidentiel ordinaire dans Paris et sa banlieue, que ce patrimoine soit ancien (immeubles de type 'faubourien' en pans de bois et plâtre) ou plus récent (années 60 à 80)

Le devenir d'un patrimoine engage une réflexion d'architecte. Il est de sa compétence de savoir proposer les meilleures pistes pour une évolution qualitative et durable de l'ensemble résidentiel. Pourront ainsi être convoquées surélévation, renouveau de l'enveloppe, redistribution intérieure et éventuelle densification.

La surélévation, en particulier, fait partie des solutions promues par la Ville de Paris pour faire face à la pénurie de logements en ville, en même temps qu'elle est une façon pour des copropriétés en difficultés de financer la réhabilitation et la remise à niveau de leur immeuble, notamment dans le cadre des améliorations énergétiques. Les bailleurs institutionnels peuvent aussi être désireux d'augmenter la capacité d'accueil des édifices, et d'accroître par ce moyen leur patrimoine.

Des partenariats pourront être noués avec des copropriétés privées, avec des bailleurs sociaux parisiens, par exemple deux filiales de la RIVP : Heneo (foyers) et Habitat Social Français, ainsi qu'avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur) qui a initié la réflexion dans ce domaine depuis 2014.

Le travail se fondera également sur l'expérience de la ville de Genève, engagée dès 2008, et sur les outils méthodologiques qu'elle a mis au point aux différentes échelles d'intervention et de perception.

Mode d'évaluation

Avancement régulier des études, pertinence des analyses, cohérence et qualité du projet final au regard des objectifs fixés.

Travaux requis

Le projet, appréhendé à de multiples échelles, au niveau urbain comme à celui du détail, se développera au moyen d'études morphologiques et constructives d'immeubles existants, pour aboutir à des plans détaillés et à de grandes maquettes.

Un apport d'enseignants du champ STA sera donc le bienvenu, tant sur la question structurelle que sur la réhabilitation énergétique.

Bibliographie

- Doyon Georges, Hubrecht Robert, Architecture rurale et bourgeoise en France, Vincent, Fréal et Cie, 1969
Frédet Jacques, Les Maisons de Paris : Types courants de l'architecture mineure parisienne, L'Encyclopédie des Nuisances, 2003
Frédet Jacques, Les enseignements hygrothermiques des bâtiments d'habitation préindustriels, in d'Architectures n°207, avril 2012
Frédet Jacques, Architecture : Mettre en forme et composer, 13 volumes, Éditions de la Villette, 2018-2019
Frédet Jacques, Guide du diagnostic de structures dans les bâtiments d'habitation anciens, Éditions du Moniteur, 2018
Graf Franz, Marino Giulia, Les dispositifs du confort dans l'architecture du 20e siècle : connaissance et stratégie de sauvegarde, Ed. PPUR, 2016
Graf Franz, Histoire matérielle du bâti et projet de sauvegarde, Ed. PPUR, 2014
Gueissaz Philippe, Steinmann Martin, Zurbruchen Bernard, Le Patrimoine habité, Cahier de Théorie 9, Ed. PPUR
Marchand Bruno, Joud Christophe, Surélévations, conversations urbaines, inFolio, 2018

Projet d'architecture D - IEHM-P912-Ressources rurales

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Dujon

Autre enseignant : M. Pontoizeau

Objectifs pédagogiques

RESSOURCES RURALES

Un atelier Hors-les-Murs en Charente-Maritime

Cet atelier expérimente un enseignement transversal en regroupant deux studios (S7 et S9) d'un même domaine d'étude. Cette démarche permet de mutualiser les moyens et ressources autour d'un atelier Hors-les-Murs et l'apport d'une pluralité de points de vue.

Contexte.

Face aux mutations écologiques, économiques, sociétales actuelles, les territoires ruraux cristallisent les enjeux de demain. Tandis que l'artificialisation des terres agricoles et naturelles se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs décennies, nous assistons paradoxalement à une désertification des centre-bourgs, une dégradation de la qualité d'habiter, au déclin des services publics. Ce double mouvement "extensions urbaines versus désertification" s'accompagne du développement brutal d'infrastructures de contournement, de zones d'activités, à rebours d'une évolution patiente et raisonnée d'un établissement humain en lien avec ses ressources naturelles. En parallèle, la hausse des prix de l'immobilier de pôles urbains, la prise de conscience de la préciosité des territoires ruraux pré-figurent un mouvement de regain d'intérêt pour les communes rurales.

Ces changements de paradigme des territoires ruraux démontrent la nécessité de leur accorder une attention approfondie, soucieuse d'anticiper les enjeux à court, moyen et long terme.

Mise en situation.

A travers l'établissement d'un partenariat entre l'ENSAPLV et la DDTM de Charente Maritime, un Atelier Hors les Murs de 4 jours au cours du semestre permet la mise en situation directe des étudiants et la rencontre directe avec les acteurs (habitants, élus, architecte et paysagiste conseil, DDTM, CAUE, ABF).

Cette année, il est proposé d'étudier le village de MATHA. Il est attendu de questionner librement des situations pré-existantes, à travers une phase de diagnostic et de compréhension fine de l'existant ainsi que la formulation d'une problématique qui serviront d'adossement à des explorations concrètes de projets, développés jusqu'au détail architectural.

Restitution et diffusion.

A la fin du semestre, une restitution des travaux réalisés est prévue sous la forme d'une publication et d'une exposition itinérante. Cette phase de diffusion prolonge le dialogue engagé, les questionnements posés, et qui pourront trouver, nous l'espérons, des continuités, passerelles avec d'autres champs ou développements ultérieurs.

Contenu

Cet atelier tente ainsi de sensibiliser les étudiants aux enjeux contemporains d'évolution du monde rural, notamment à travers leurs « ressources existantes » au sens large : des conditions actuelles de la transformation d'un territoire, de l'attention au patrimoine bâti, et la mobilisation de savoir-faire et ressources locales. Trois axes orientent ainsi les recherches de l'atelier :

Ménager : l'inscription des interventions dans la démarche à venir du "Zéro Artificialisation Nette - ZAN" élargit le scope de réflexion d'une intervention sur l'existant (quels éléments construire, quels éléments conserver, quels éléments déconstruire ?) induisant naturellement une préoccupation complète sur la fabrication d'un territoire, de sa dimension construite à sa dimension paysagère.

Transformer : il s'agit ici d'interroger les modes de constructions possibles (réhabilitation, reconversion, extension). Il est demandé de mener une réflexion ouverte, prospective et critique sur les ressources locales, matériaux, savoir-faire disponibles et adaptés aux territoires et à ses enjeux.

Habiter : Il est attendu d'interroger les potentiels des lieux par la formulation d'une problématique, de convoquer les modes d'habiter au sens large, fruits d'une réflexion construite et engagée.

Le semestre s'organise autour de quatre séquences, chacune donnant lieu à un temps de restitution/jury comme point d'étape.

• Explorer. Cette première séquence à l'atelier vise à préparer de manière active l'atelier hors-les-Murs. Il est demandé à chaque binôme de se saisir d'une problématique associée à des sites potentiels d'intervention. Chaque groupe oriente ses recherches sur des situations existantes concrètes et précises, convoquant des ressources documentaires disponibles et élaborées par eux-mêmes (dessins, maquettes de l'existant, analyse structurelle

du bâti). Des premières hypothèses de projet ciblées permettront d'interroger, de tester directement les potentiels de transformations du lieu. En parallèle, l'ensemble du groupe prépare une maquette globale du site, et les documents (atlas) permettant de nourrir les discussions et interrogations aux différents acteurs présents lors du voyage - Présentation et Affichage d'un Atlas.

- Investir un territoire (Atelier Hors les Murs à Matha). Ces 4 jours sont entièrement dédiés à des visites de sites, tables rondes, conférences, ateliers intensifs de travail et restitution avec des intervenants sur place. Il s'agit ici de confronter les premières hypothèses de projet aux sites et aux problématiques explicitées, approfondir les relevés, échanger avec l'ensemble des acteurs présents sur le site. Suite au séjour, une restitution globale de l'ensemble des groupes ordonne et installe la juste cohérence des scénarii proposés - Restitution et affichage.

- Intervenir. Cette troisième séquence approfondit une hypothèse de projet au regard des conditions de projet. Selon les natures d'interventions, il est demandé une réflexion sur les conditions d'intervention par rapport à l'existant, ainsi que l'élaboration de dispositifs architecturaux et techniques précis (fragment au 1/20) - Jury Intermédiaire.

- Développer. Approfondissement des projets et préparation du jury final et de l'exposition.

Mode d'évaluation

- Participation à l'atelier Hors Les Murs sur place obligatoire (prise en charge de l'intégralité des frais prévue par l'Ecole et la DDTM) - début Novembre.
- Présentation hebdomadaire obligatoire à l'ensemble du studio, avec utilisation systématique de maquettes physiques, dessin géométral comme outils d'explorations.
- Jurys intermédiaires en présence d'intervenants extérieurs (discussion collective en atelier).
- Jury final en présence d'intervenants extérieurs - début février.
- Préparation et participation obligatoire au vernissage de l'exposition sur place à Marans : Présentation du projet et de l'ensemble des travaux réalisés sur le semestre aux élus et habitants (maquettes + panneaux A0) - début février.

Travaux requis

- L'atelier est prévu pour accueillir 30 étudiants maximum. Il est demandé une forte motivation, un investissement assidu ainsi qu'une prédisposition au travail en équipe, (coordination collective et élaboration de projets en binôme). Une appétence pour les problématiques liées à l'intervention dans l'Existant ainsi qu'une aisance dans la production de maquettes est impérative.

- Langue : français

Support de cours

Relations possibles avec les autres enseignements :

S7-S9 : CTID926 Patrimoine(s) et mutations, Philippe Dehan

S8 : CTID829 Le relevé : connaître et représenter l'existant, M. Chastanier, Mme Pernin

S8 : CTID 830 (n° à vérifier) - Typologies d'intervention dans l'existant, Mme Jacquin

MS713, M813, S913 : Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti, Mme Bassieres, Mme Maumi



Projet d'architecture

E - CCA-P910 - REAAC-Recherches économiques appliquées à l'architecture contemporaine

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Grispello

Objectifs pédagogiques

Mots clés:

Économie du projet, économie des moyens, économie circulaire, économie territoriale, réemploi, logement, équipement, stratégies urbaines, architecture, architecture concrète, représentation

Présentation :

Alors que l'architecture contemporaine devient de plus en plus assimilée à un bien d'échange, le studio de projet « REAAC. Recherches économiques appliquées à l'architecture contemporaine » s'intéresse à étudier les relations qui gravitent entre la fabrication architecturale et sa dimension économique. Le studio explore pour cela la possibilité de la conception architecturale en prenant comme point de départ la question économique comme producteur formel, sa dimension matérielle et d'usage.

En analysant l'histoire de l'architecture du dernier siècle nous pouvons remarquer une cohérence frappante entre le modèle économique dominant, la demande du marché, son modèle de production, la valeur sociale, la production architectonique et les innovations développées par notre société. Les questions économiques conditionnent de plus en plus nos vies citoyennes et notre pratique d'architecte. Elles deviennent un thermomètre indispensable influençant notre jugement et nos choix de conception. Elles nous permettent d'être crédibles envers la production architecturale où tout discours basé uniquement sur la composition ou sur une certaine esthétique formelle sonnent de plus en plus creux. Le but est de sensibiliser les étudiants à ce fait par la conception d'un projet architecturale où les différents aspects économiques seront pris comme point de départ de sa conception et non comme un sujet à régler ultérieurement. Cette posture sera la plus ouverte possible afin de faire émerger l'intelligence de projet et sa pertinence au sein des mécanismes socio-économiques de la fabrique de l'espace. Il ne s'agira pas de créer un projet économe, ni de « chiffrer » un bâtiment (sauf si vous le jugez nécessaire). Nous nous intéresserons plutôt à comprendre comment la qualité en architecture est souvent reliée à sa dimension économique du projet (dans le sens le plus large du terme) et à la définition des conditions de nécessité intrinsèques pour chaque projet. Plus la maîtrise des systèmes constructifs, des ressources employées ou des usages sont définis, plus la conception d'une posture expérimentale ne devient évidente. Tous les meilleurs exemples de notre domaine nous l'apprennent. Ce cadre permet au final e s'intéresser à la question formelle non comme un acte esthétisant mais bien comme la construction d'une pensée critique.

Afin d'avoir une conscience du sujet dans tous ses aspects, nous nous intéresserons cette année la conception d'un programme mixte mêlant la conception de logements et d'équipements publics. Ces programmes « mixtes » jouent un rôle de plus en plus central dans l'identification du territoire contemporain. Leur situation urbaine, leur relation au déjà-là et le modèle économique qui en découlent ont besoin d'être reconsidérés en profondeur. Imaginer un bâtiment mixte non comme une simple valeur d'échange mais bien comme un élément s'intégrant durablement dans le tissu socio-économique d'une ville. Nous nous intéressons pour cela à identifier qu'est-ce que le stricte nécessaire afin qu'un bâtiment « marche ».

Le travail du studio se base sur l'exploration de la possibilité de concevoir un projet architectural (en réhabilitant, en surélevant, ou en reconstruisant) qui prend en considération les spécificités d'une commande, d'un programme et de s'interroger sur les outils conceptuels et opérationnels pour sa projection.

L'objectif du studio proposé tente de confronter les étudiants à une problématique extrêmement contemporaine (l'économie dans la fabrique de l'espace) qui permet de mettre en relief les mécanismes de la conception architecturale et urbaine dans toutes ses facettes. Les amener à prendre position, en tant qu'architectes, sur cette problématique au travers de propositions architecturales pertinentes et faisables. Il s'agira donc de considérer des situations typiques de la production ordinaire, de l'architecture et de la ville, d'en effectuer la critique, puis de s'appuyer sur ces compétences pour formuler, par le biais d'un projet architectural, des propositions alternatives. Une reconquête de ce vide conceptuel semble possible, à laquelle le groupe de travail constitué par le studio de master peut contribuer, en dressant une lecture critique et en formulant des propositions concrètes. Une exigence particulière sera apportée à la dimension matérielle de la conception architecturale, sa représentation et sa mise en œuvre.

Les sites de projets choisis sont renouvelés chaque année et ils sont choisis en fonction de leurs nécessités de développement et sur leur pertinence urbaine et architecturale. Chaque étudiant - en groupe pour les masters et puis individuellement- seront libres de choisir leur problématique et leur site d'intervention (à l'intérieur de la ville d'action).

Pour l'année académique 2022-2023 le site d'action sera la ville d'Honfleur. La ville nous intéresse particulièrement car elle fait l'objet dernièrement

d'un fort bouleversement socioéconomique et touristique. La politique urbaine actuelle contribue aussi à une transformation importante de la ville et de ses milieux. Cette situation actuelle condense à notre sens une multitude de questions à même de nourrir les futurs projets. Nous interrogerons les tissus urbains, les projets en cours et en devenir à l'orée d'un questionnement le plus ouvert possible sur la définition d'une ville en devenir telle qu'est Honfleur désormais. Le travail de projet se fera en collaboration étroite avec un partenaire territoriale (dans ce cas sera la communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville).

Contenu

La méthodologie du studio explorera l'intersection d'approches empiriques et théoriques, in situ et ex situ afin de développer des outils critiques permettant d'aborder la question économique dans son intégralité

Le studio sera structuré en plusieurs séquences :

- 1) Enquête sur les relations entre économie et architecture, et sur le programme architectural choisi. Échelle urbaine et architecturale.
- 2) Identification de la problématique de projet, de la stratégie de programmation architecturale sur le site choisi.
- 3) Développement de la proposition architecturale. Forme d'aboutissement : réponse à l'échelle architecturale, avec un regard attentif sur l'impact à l'échelle urbaine-territoriale.

Mode d'évaluation

La validation du semestre s'organisera selon trois volets :

- # Démarche générale : travail hebdomadaire, participation aux activités pédagogiques, avancement du projet, présentation à l'occasion des jurys intermédiaires.
- # Intelligences collectives : restitutions et débats autour des « cafés des architectes » et de la revue de presse.
- # Projet long : jury intermédiaire, jury final
- # L'étudiant sera invité à arpenter en autonomie et en groupe son site d'étude et la réponse architecturale.

Bibliographie

LIVRES

- Robert Venturi, Steven Izenouri, Denise Scott Brown, Learning from Las Vegas. (MIT Press), 1964
- Robert Venturi, Complexity and Contradiction in Architecture, New York, 1966
- Team 10 Meetings 1953-1981, Rizzoli, 1991
- Bruno Latour, Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique. Paris (La découverte), 1991
- Carol Willis, Form Follows Finance (Princeton Architectural Press) 1995
- Rem Koolhaas, Conversation with students. New York (Princeton Architectural Press), 1996.
- Pierre Bourdieu, Les Structures sociales de l'économie (Seuil) 2000.
- Moving from the crisis to sustainability. Emerging issues in the international context, (Franco Angeli), 2001
- Olle Eksell. Design=ekonomi.
- Roberto Gargiani, Giovanni Fanelli, Histoire de l'architecture moderne, 2008, Presses Polytechniques Romandes
- Pler Vittorio Aureli, Less is Enough: On Architecture and Asceticism, 2014, Strelka Press
- David Harvey, Le capitalisme contre le droit à la ville, 2011, Ed. Amsterdam
- Laurent Davezies, La crise qui vient, 2012, Ed du Seuil
- Pierre Veltz, L'économie désirable, 2021, Ed du Seuil
- Arnaud Pautet, Les défis du capitalisme, 2021, Ed. Dunod
- Jacques Lucan, Habiter Ville et architecture, 2021, EPFL PRESS
- Jacques Lucan, Composition, non-composition, 2009, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR)
- Jacques Lucan, Précisions sur un état présent de l'architecture, 2015, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR)
- Robert Venturi, De l'ambiguïté en architecture, (traduction autorisée de l'ouvrage publié en langue anglaise sous le titre Complexity and contradiction in Architecture par The Museum of Modern Art, New York, 1966). Paris Bordas 1976.
- Marc Bedarida, Fernand Pouillon. Paris, Editions du patrimoine/Centre des monuments nationaux, 2012. 208p
- Eric Lapierre, Economy of Means, how architecture works. Lisbon Architecture Triennale, The Poetics of reasons. Lisbonne, Poligrafa, 135p.
- Gilles Plum, L'architecture de la reconstruction. Edition Nicolas Chaudun, octobre 2011. 287p.
- Team 10 Meetings 1953-1981, Rizzoli, 1991
- Bruno Latour, Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique. Paris (La découverte), 1991
- Carol Willis, Form Follows Finance (Princeton Architectural Press) 1995
- Rem Koolhaas, Conversation with students. New York (Princeton Architectural Press), 1996.
- Pierre Bourdieu, Les Structures sociales de l'économie (Seuil) 2000.
- Moving from the crisis to sustainability. Emerging issues in the international context, (Franco Angeli), 2001
- Simplifions, Bernard QUIROT, Edition Cosa Mentale
- Pierre Caye, Durer, 2020, Ed Les Belles Lettres

ARTICLES

- Bruther et Laurent Stalder, Dixit 01- Hyperconfort. Editions Cosa Mentale, septembre 2020 62p.

- Richard Scoffier, Le vrai confort, c'est la liberté. Entretien avec Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. D'architectures n°286, décembre 2020/février 2021, p28-36.

WEB

<https://www.youtube.com/watch?v=CgurPuhAZGw&t=8s>

Quel future pour l'architecture? économie de moyens versus nouvelle économie . Conférence 14 janvier 2020, Cité de l'architecture et du patrimoine Paris. Débat avec les architectes : Stéphanie Bru Bruther, Anne Démians, Éric Lapierre ÉLEX, Umberto Napolitano LAN, Modération Francis Rambert. <https://www.youtube.com/watch?v=ZKybvRI6-bg&t=577s>

Quel future pour l'architecture? Nouveaux contextes, nouveaux paradigmes? Conférence 17 octobre 2020, Cité de l'architecture et du patrimoine Paris. Débat avec les architectes : Odile Decq; Gilles Delalex, MUOTO; Nicolas Dorval-Bory; Valentine Guichardaz Versini, Atelier Rita; Philippe Rahm, Modération Francis Rambert. <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/quel-futur-pour-larchitecture-nouveaux-contextes-nouveaux-paradigmes>

<https://www.youtube.com/watch?v=CgurPuhAZGw&t=8s>

Conference d'Eric Lapierre sur le banal et l'ordinaire:
<http://www.tvk.fr/office/teaching-and-lectures/tvk-invite-eric-lapierre>

<https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/ikea-classicisme-andre-kempe-atelier-kempe-thill-rotterdam>

David Harvey at The Future is Public conference in Amsterdam:
https://www.youtube.com/watch?v=ngxc_tJkcfY



Projet d'architecture

E - CCA-P914 Architecture, réhabilitation, transformation

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP900
Semestre	9	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Poirier

Autre enseignant : M. Gaubin

Objectifs pédagogiques

Cette unité de projet a pour objectif :

- d'accroître la compétence des étudiants en architecture à concevoir le projet d'architecture avec conscience de la réalité des contextes (culturel, économique, foncier...).
- de développer leur capacité à mobiliser leurs connaissances techniques au bon moment dans le processus de conception du projet et par là même, d'approfondir la relation entre architecture, exigences constructives et cultures techniques,
- d'aborder la question du processus de matérialisation du projet : l'objectif est de développer le projet jusqu'à prendre position sur l'approche de la mise en oeuvre, et à établir choix des matériaux et des produits, concevoir et représenter les détails.
- de confronter les étudiants à un projet en rapport avec un bâtiment existant : il s'agira de développer le projet en évaluant les potentialités d'extension, de surélévation, de réhabilitation de l'existant.

Contenu

L'unité de projet, afin de permettre dans le court délai du semestre d'aborder la matérialité du projet, limite le projet à l'échelle d'un édifice, doté d'un programme précis, ce qui n'exclut bien sûr pas la réflexion contextualisée, ni d'envisager le projet dans une problématique urbaine plus vaste. Mais le travail de projet s'orientera vers le bâtiment afin de développer une réflexion et un projet à l'échelle de l'immeuble.

Les phases générales de progression seront :

- l'analyse critique du contexte et du programme,
- les relevés et le diagnostics précis des existants;
- le récolement et la synthèse de ce qui constitue le cadre réglementaire (PLU, incendie, accessibilité...)
- la recherche d'éléments de référence, développement d'idées fondatrices, de concepts générateurs, qui mettent en oeuvre culture architecturale et culture technique,
- la ' mise en forme architecturale ' : le projet, ses différentes échelles (du global au détail), ses différentes étapes (la progression des choix), ses différentes évaluations (pertinence, efficacité et cohérence),
- les moyens de sa matérialisation et l'évaluation des orientations prises. Le caractère expérimental ou innovant sera apprécié tant du point de vue de l'expérimentation de nouveaux outils, que de la prescription de nouveaux matériaux, assortie de mesures et/ou d'évaluations de performances.

Des rendus intermédiaires seront organisés avec présence d'invités extérieurs.

Des interventions ponctuelles de spécialistes seront organisées (BET, entreprises...)

Mode d'évaluation

rendu final

Options: Philosophie ou sociologie

PH901 Philosophie 1: Fondements philosophiques de la « neuroarchitecture » : vers une nouvelle théorie architecturale ?

Année	5	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	9	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,18	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Tuscher Dokic

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour but de développer la capacité d'analyser, évaluer et formuler des arguments philosophiques en s'attachant plus particulièrement aux relations que peuvent entretenir les développements récents des neurosciences avec l'architecture. Neurosciences de l'architecture ou neurosciences pour l'architecture ? Cette dernière possibilité, transformée en outil promotionnel dans sa version la plus large et la plus forte, s'est récemment dotée d'une terminologie ad hoc : la « neuroarchitecture ». Nous tenterons d'en évaluer la portée en examinant de manière critique les théories philosophiques (phénoménologie, cognition incarnée, etc.) qui prétendent non seulement la fonder, mais également en faire une nouvelle théorie pour l'architecture.

Contenu

Les neurosciences font partie des récentes disciplines des sciences cognitives qui permettent de mieux comprendre l'influence des environnements construits sur les comportements et les fonctions mentales de l'homme. Depuis quelques années, la notion de « neuroarchitecture » est reprise par certains théoriciens de l'architecture, et même certains praticiens, intéressés par la possibilité d'une architecture « scientifiquement établie ». S'il est sans doute nécessaire de faire une critique argumentée de ce mouvement, reprenant dans ses grandes lignes les arguments opposés à la neuroesthétique, il convient néanmoins de lui reconnaître un mérite, à savoir celui de chercher à refonder l'architecture sur de meilleures connaissances des interactions entre l'homme et son environnement, en particulier construit. Parmi ces dernières, la cognition incarnée bénéficie d'approches nouvelles, lesquelles mettent l'accent sur le rôle du corps, ainsi que sur la structure de l'espace que nous habitons, dans la cognition et l'expérience. Cette notion d'incarnation recoupe partiellement le concept d'empathie (« Einfühlung ») qui, depuis la fin du XIXème siècle, est une catégorie majeure de l'esthétique philosophique. Il s'agira d'étudier la portée réelle de ce concept, ainsi que de ses dérivés (incarnation, simulation mentale, imagination, etc.), pour l'architecture. Pour ce faire, nous nous appuierons sur la littérature de domaines complémentaires en sciences cognitives, des neurosciences à la philosophie.

Mode d'évaluation

Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel (en français ou en anglais) en lien avec les notions abordées en cours.

Bibliographie

Les références bibliographiques du cours seront indiquées au début du semestre.

Options: Philosophie ou sociologie

PH902 Philosophie 2: L'Analogie, une généalogie du projet

Année	5	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	9	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,18	Session de rattrapage	oui	Cours

Responsable : Mme Jaupitre

Objectifs pédagogiques

L'analogie étymologiquement signifie « proportion » chez les Grecs. A partir des latins avec Vitruve la « proportio » devient le rapport d'un tout selon des rapports commensurables. Or, les théories de l'architecture du 17ème siècle indiquent le tournant de la modernité à partir duquel tout comme la proportion latine, l'analogie n'appartient plus qu'à l'ordre de la connaissance. Cette nouvelle pensée engage celles qui viendront par la suite concernant les prémisses de l'élaboration du projet, la dimension créative de l'architecte présente chez Aldo Rossi par exemple. Ce cours souhaite interroger la relation entre le mythe vivant et la réalité de l'analogie conçue comme une généalogie du projet. Cette situation paradoxale de l'analogie est véhiculée par les questionnements répétitifs ou nouveaux dans l'histoire des idées qu'il s'agit d'identifier dans la pensée et la pratique moderne et contemporaine de l'architecture, de la peinture, de l'histoire de l'art, du paysage et de l'esthétique.

Contenu

L'analogie en tant que principe a été longtemps associée à l'histoire de la composition des proportions en architecture et n'a donc pas fait l'objet d'étude qui lui soit consacrée en propre dans cette discipline. Il n'en va pas de même aujourd'hui où l'analogie retrouve un intérêt nouveau. C'est au croisement des disciplines autour des points de vue sur l'analogie que se manifestent pleinement des conceptions du processus de création spécifique de l'architecte par rapport à l'artiste, au paysagiste et à l'approche scientifique moderne en général. Cet enseignement s'organise autour de l'examen de la notion d'analogie, son unité, son origine et les questionnements que cela soulève dans l'histoire au regard de la réception actuelle, distancée ou non, de cette dernière.

Outre la dimension critique du cours, il s'agit d'interroger le paradoxe que porte l'analogie et qui n'est jamais vraiment résolu de la conception au sens large du projet.

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Travaux requis

Un rendu écrit individuel ou un exposé à partir des textes ou des architectes étudiés en cours est demandé. Les textes philosophiques ou d'architecture sont extraits des ouvrages suivants classés par domaine et par ordre chronologique. Les écrits sur l'analogie et sa réception moderne et contemporaine ne sont pas exhaustifs mais ciblent de grandes tendances de pensées.

Bibliographie

La philosophie

Référence source : Aristote, Organon, Paris, Flammarion, réimpr. 2005.

Réception moderne et contemporaine

Ladislav Tatarkiewicz, L'esthétique associationniste au XVIIIe siècle, Extrait des « rapports et comptes-rendus » du II congrès polonais de philosophie tenu à Varsovie, 1927.

Foucault, Les Mots et les Choses, Une archéologie des sciences humaines, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences humaines », 1966.

L'architecture

Aldo Rossi, autobiographie scientifique, Paris, Parenthèses, 1988. (trad.fr. La version originale italienne date de 1990).

Réception de l'architecte

Daniel Treiber, « Aldo Rossi autobiographie, le sujet, l'affect, l'écriture », Les cahiers thématiques, Pratiques du langage, arts, architecture, littérature, Lille, Ecole d'architecture de Lille, Paris, Jean-Michel Place, 2003.

Jean-Pierre Chupin, Analogie et théorie de l'architecture, de la vie de la ville et de la conception même, Gollion, InFolio, 2010.

Les projets Herzog et De Meuron

L'art et la littérature (réception contemporaine).

Jean-François Chevrier, L'hallucination artistique, Paris, l'Arachnéen, 2012.

Le paysage (réception contemporaine).

Sous la direction d'Alain Roger, La Théorie du paysage en France (1974-1994), Champ Vallon, Seyssel, 1995, Michel Conan, « Généalogie du paysage ».

Bernard Lassus, Couleur, lumière...paysage-Instants d'une pédagogie, Paris, Editions du patrimoine, 2004.

Options: Philosophie ou sociologie

SH 901 Sociologie: Hériter de la ville - Pour une approche anthropologique du temps et des temporalités urbaines

Année	5	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	9	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,18	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme de Biase

Autre enseignant : M. Zanini

Objectifs pédagogiques

initier les étudiants à une approche temporelle

Contenu

HÉRITER DE LA VILLE

POUR UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DU TEMPS ET DES TEMPORALITÉS URBAINES

Le travail sur les temps que le cours propose consiste à mettre en question la linéarité de l'histoire – qui voudrait un passé qui a définitivement été, un présent fugace, et un futur qui n'est pas encore – à l'interroger pour comprendre comment dans la pratique, tant de l'habitant, de l'architecte que du chercheur, le « champ d'expérience vécue », et son « horizon d'attente » sont continuellement entremêlés pour construire ce qu'on appelle le « présent ». Articuler les temps devient alors un moyen pour appréhender les transformations urbaines. Comment les temps de celles-ci sont-ils conçus, vécus et métabolisés (fabriqués) par les acteurs territoriaux et les habitants ? Travailler la dimension temporelle permet de faire dialoguer la « petite échelle » des tempos quotidiens avec la « grande échelle » spatiale et temporelle des horizons de changement, et faire ainsi émerger une autre narration et une expérience d'un territoire (de l'espace) plus complexe et souvent inattendue. Il s'agira de comprendre comment un travail sur le temps et les temporalités urbaines peuvent être aujourd'hui une clé de lecture nouvelle pour appréhender la ville. Il s'agira de présenter une série de recherches développées au sein du LAA (www.laa.archi.fr, Laboratoire Architecture Anthropologie, unité de recherche de l'école), de recherches en cours, pour tester les enjeux théoriques à l'épreuve du réel et pour permettre aux étudiants d'en comprendre les dispositifs analytiques mises en œuvre.

Mode d'évaluation

examen final

Travaux requis

rendus intermédiaires

Construction/ambiances

CTA901 Réglementation incendie/économie du projet

Année	5	Heures CM	42	Caractère	obligatoire	Code	CTA900
Semestre	9	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaubin

Autres enseignants : M. Leyral, Mme Sourtcheva Kirov

Objectifs pédagogiques

Réglementation incendie : l'objectif du cours est de présenter de manière très condensée les principes et les règles relatives aux réglementations incendie, pour les bâtiments d'habitations et pour les Etablissements recevant du public

Contenu

Réglementation incendie : le cours est construit en deux volets : le premier consacré à la réglementation habitat et le second à la réglementation ERP. Le cours présente, pour chacune des deux catégories : le classement des bâtiments, les dispositions constructives, tout en définissant les différents concepts et principes communs ou spécifiques à chaque catégorie. Le cours s'appuie sur un support de diapositives.

Mode d'évaluation

Réglementation incendie : l'évaluation se fera sur table en temps limité, le support de cours étant autorisé.

Bibliographie

sitesécurité.com

guide d'application de la réglementation incendie - habitations, ERP, locaux d'activité, Casso et Assoicés, Stéphane Hameury, CSTB éditions, 2019

Support de cours

pdf téléchargeable sur taiga.

Construction/ambiances

CTA902 Analyse du cycle de vie/interventions sur l'existant

Année	5	Heures CM	42	Caractère	obligatoire	Code	CTA900
Semestre	9	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Poirier

Autres enseignants : Mme Balez, Mme Sourtcheva Kirov

Objectifs pédagogiques

Ce cours de master 2 est principalement destiné à initier les étudiants à deux thématiques émergentes et/ou incontournables :
Analyse du cycle de vie et Interventions sur le bâti ancien

Contenu

1. Analyse du cycle de vie (Cveta Kirova, MCFA)

Evaluer une opération immobilière par une approche multicritères et un outil normalisé, afin de quantifier les impacts environnementaux de la conception à la fin de vie d'une opération.

Les trois cours proposés aux étudiants, concernant cette démarche, s'articulent autour des objectifs qui visent :

- A apprécier la complexité des phénomènes,
- A s'initier à une méthodologie
- A formaliser par des cas concrets la valeur ajoutée que cette démarche d'évaluation présente.

2. Interventions sur le bâti ancien (S. Balez, M. Lopez Dias, V. Poirier)

Il s'agit d'une introduction générale au processus de réhabilitation avec différents focus :

2.a Connaissance du bâti parisien ancien : du moyen- Age à l'art déco (V. Poirier, MCF)

- Datation du bâti ancien par l'analyse des façades du moyen age à l'art déco.
- Connaissances du bâti ancien : Adaptation au sol (fondations), structures principales (planchers, porteurs, charpente), Enveloppe.

2.b Diagnostic et pathologies (M.Lopez Diaz, MCF)

- La place des diagnostics dans des différentes étapes de la vie d'un bâtiment.

Exemple de diagnostics fonctionnels: le cas des façades .

- Introduction aux pathologies : « Les obsolescences » du bâti vs les « Les Pathologies » du bâti.

Transmission d'une méthode d'observation et d'analyse des pathologies.

2.c Rénovation thermique du bâti ancien (V. Comito, MCFA)

- Quelques rappels de thermique (notions de confort, température ressentie, modes de transfert de la chaleur, isolation et inertie, isolant/correcteur thermique, ITE-ITI- ITR, ponts thermiques, protection solaire)

Hygrométrie : diffusion de la vapeur d'eau, parois respirantes, les propriétés des isolants (l'hygroscopicité), frein-vapeur ou pare-vapeur.

- Stratégies de rénovation thermique : études de cas

Mode d'évaluation

Examen final portant sur les notions abordées.

Travaux requis

Présence aux cours magistraux.

Bibliographie

Transmis par chaque intervenant

Support de cours

Transmis par chaque intervenant

Droit de l'urbanisme

DU901 Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine

Année	5	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	MDU900
Semestre	9	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme d'Orazio

Objectifs pédagogiques

Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine.

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants de Master au cadre conventionnel et réglementaire de la production de la ville contemporaine à partir d'une approche critique et raisonnée du droit de l'urbanisme, envisagé dans sa dimension codifiée comme dans sa pratique opérationnelle. Le point de vue proposé vise à analyser les conditions de fabrique de la ville contemporaine tant du point de vue de ses processus ordinaires, particuliers ou singuliers que du point de vue de ses procédés.

Une attention spécifique sera portée aux règles et procédures qui visent le contrôle et la maîtrise foncière tout autant qu'aux stratégies d'aménagement et de développement territorial, ainsi qu'aux politiques qui s'y attachent qu'elles soient pilotées par l'acteur public ou négociées avec le privé.

Contenu

Dans ce cadre, une réflexion particulière sera développée quant à la pluralité des pratiques professionnelles qui concourent à la fabrication de la ville et de l'urbain et à la place des concepteurs dans cette organisation. Compétences et savoirs seront questionnés afin de mettre en débat les principes, techniques et outils opérationnels de l'action urbanistique.

L'urbanisme et son droit n'échappent pas aux grands débats contemporains de nos mondes urbains, il s'agira donc ici de comprendre comment le principe de la règle et de sa codification accompagne les impératifs sociaux, économiques et politiques de nos sociétés. Depuis le début des années 2000, l'action publique s'est « verdie », en intégrant les enjeux de la transition écologique et de l'impératif participatif ; ce tournant cherche sa traduction dans la procédure urbaine qu'il s'agira d'analyser et de décrypter à partir d'un ensemble d'exemple pris dans la production urbanistique contemporaine.

Le cours proposé s'articule autour de 5 grandes séquences qui s'appuient sur une contextualisation et une approche généalogique des notions développées afin d'assurer la progression pédagogique de l'étudiant et de permettre une maîtrise de la complexité des contenus et de leurs interactions.

- 1ère séquence : Le cadre institutionnel et organisationnel de l'urbanisme et de l'aménagement en France.
- 2ème séquence : Du droit du sol à la stratégie foncière : régulation et maîtrise de la propriété.
- 3ème séquence : Stratégie d'aménagement et de développement urbain : l'action publique en question.
- 4ème séquence : Maîtrise opérationnelle et modes d'intervention : quel dialogue entre intérêt général et intérêt économique ?
- 5ème séquence : Les réformes urbaines récentes face aux enjeux contemporains des mondes urbains : transition écologique et impératifs participatifs.

Ce cours dispensé en promotion entière vise au-delà de son caractère magistral à permettre autant que possible la participation et le questionnement en séance. Au-delà d'une attention précise apportée aux définitions et notions urbanistiques convoquées, il s'agira de partir de situations concrètes pour analyser et mettre en débat des études de cas. Le droit de l'urbanisme est entendu ici comme une matière vivante qui dépasse la simple imposition réglementaire et qui permet de dévoiler les stratégies et résolutions opérationnelles proposées par les acteurs. Ce parti-pris pédagogique vise explicitement à développer une posture réflexive et critique des situations et pratiques professionnelles que les étudiants peuvent avoir à connaître.

Mode d'évaluation

Épreuve écrite en fin de semestre: questions en rapport avec le cours

Transition écologique

TEC901 Les transitions écologiques : approches critiques (2)

Année	5	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	TEC900
Semestre	9	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,35	Session de rattrapage	oui		

Enseignants : M. Hilaire, M. Hoessler, Mme Bringand, Mme Durand, Mme Lapassat, Mme Naviner, Mme Szanto

Objectifs pédagogiques

Construire un débat informé sur les problématiques urbaines des transitions écologiques et en particulier celles ayant un impact sur la conception de projet d'espace et sur leur production.

Approfondir une réflexion et une prise de position argumentée vis-à-vis des problématiques abordées

Contenu

Avec la crise sanitaire actuelle, la question des transformations des conditions d'habitabilité de la Terre en lien avec les activités humaines a pris une ampleur inédite. Le thème des transitions écologiques occupe une place de plus en plus importante dans la sphère médiatique comme dans la sphère politique et les politiques publiques. Le thème ne relève plus seulement de questions techniques. Il est éminemment politique et social, à l'échelle de la planète et concerne tous les citoyens du monde. La complexité des problématiques soulevées et les orientations proposées par les gouvernements (lorsqu'il y en a) pour y répondre incitent à aborder ce thème de manière ouverte et vigilante en instruisant un débat critique collectif entre enseignant.e.s et étudiant.e.s. C'est pourquoi il ne s'agit pas d'un cours à proprement parler mais bien d'un enseignement. Il a été conçu au sein du groupe des enseignant.e.s du champ « Ville et Territoires » et est dispensé par ces dernier.e.s sur deux semestres en S8 et en S9. Coordonné par une enseignante du champ « ville et territoires », l'enseignement de S9 prolonge celui de S8 selon des modalités similaires à savoir 3 sessions de 4 séances chacune, dont 3 séances d'interventions par 3 enseignants différents et une séance de débat organisée par un collectif d'étudiant.es en lien avec les enseignants de la session.

En 2022-2023, l'organisation des trois sessions est prévue selon la progression suivante :

Session 1 : Comprendre. Il s'agira ici de tenter de comprendre et de mettre en débat quelques-unes des solutions actuellement proposées concernant la 'transition écologique' dans l'aménagement du territoire à différentes échelles

Session 2 : Inverser. Il s'agira d'explorer d'autres manières de voir et d'analyser les lieux et les territoires ainsi que diverses manières de s'engager dans un processus de projet afin d'élargir le champ des possibles susceptibles de répondre aux crises écologiques actuelles

Session 3 : Expérimenter/inventer. Il s'agira de pousser plus loin l'investigation en analysant diverses expériences engagées dans et vers une transformation en profondeur des modes de vies alliant écologie-économie-démocratie participative.

Un document résumant l'organisation du semestre et le contenu de chaque intervention sera fourni en début de semestre.

Mode d'évaluation

L'évaluation ne visera pas un contrôle des connaissances, mais la double capacité de l'étudiant.e à construire un point de vue critique et argumenté sur les thématiques abordées au cours du semestre d'une part, et à énoncer sa mise en œuvre dans son projet de PFE à venir.

Pour cela il est demandé à chaque étudiant d'écrire un texte de 3 pages environ + documents graphiques.

La participation à l'organisation et à la participation des débats sera valorisée dans l'évaluation finale.

Travaux requis

Réalisation d'une fiche personnelle par session prenant appui sur les 3 interventions et la lecture d'un ouvrage choisi parmi la bibliographie, afin de faire émerger un questionnement argumenté qui servira à la préparation des débats.

Participation aux 3 débats

Bibliographie

Un document résumant chaque intervention avec une bibliographie associée sera transmis aux étudiant.es en début de semestre

Support de cours

Powerpoint, textes,... selon les intervenants.